

BUDGET PRIMITIF 2024

**NOTE BRÈVE ET SYNTHÉTIQUE EN
APPLICATION DE
L'ARTICLE L 2313-1 DU CGCT**

—

1^{ÈRE} PARTIE

RAPPEL DES

PRINCIPES

BUDGÉTAIRES

APPLIQUÉS DEPUIS 2017

—

Les principes budgétaires, bases du BP 2024

- ➔ **Gestion exigeante en matière de dépenses de fonctionnement**, en dépit des hausses de dépenses consécutives aux décisions de l'Etat ou induites par l'inflation,
- ➔ Mise en œuvre de la **programmation pluriannuelle d'investissement** selon les orientations prévues par le projet de territoire,
- ➔ Maintien d'une **fiscalité attractive** et limitée aux seuls besoins de financement,
- ➔ **Limitation maximale du recours à l'emprunt**, avec le maintien d'une cible de capacité de désendettement proche de 6 ans en fin de mandat.

**2^{NDE} PARTIE –
UN ENGAGEMENT
FORT POUR LE
PROJET DE
TERRITOIRE**

—

La poursuite en puissance du projet de territoire

Deux ans après son adoption, quelques exemples de ce qui a été fait :

- Une nouvelle offre de mobilité, pour l'ensemble du territoire communautaire ;
- Le déploiement de la marque « REIMS LEGEND'R » ;
- Les premières livraisons du projet immobilier CAMPUS 3.0 ;
- L'adoption du Plan Bas Carbone ;
- L'adoption du schéma des pistes cyclables (16 lignes et 320 km d'itinéraires) ;
- L'adoption d'une charte d'attractivité résidentielle.

L'année 2024 sera principalement marquée par la poursuite de plusieurs projets :

- La révision du SCoT
- L'élaboration du PLUIH
- La requalification du site de la BA112, (notamment projet cinéma)
- La redéfinition de la stratégie touristique du Grand Reims (projets hébergement touristique)

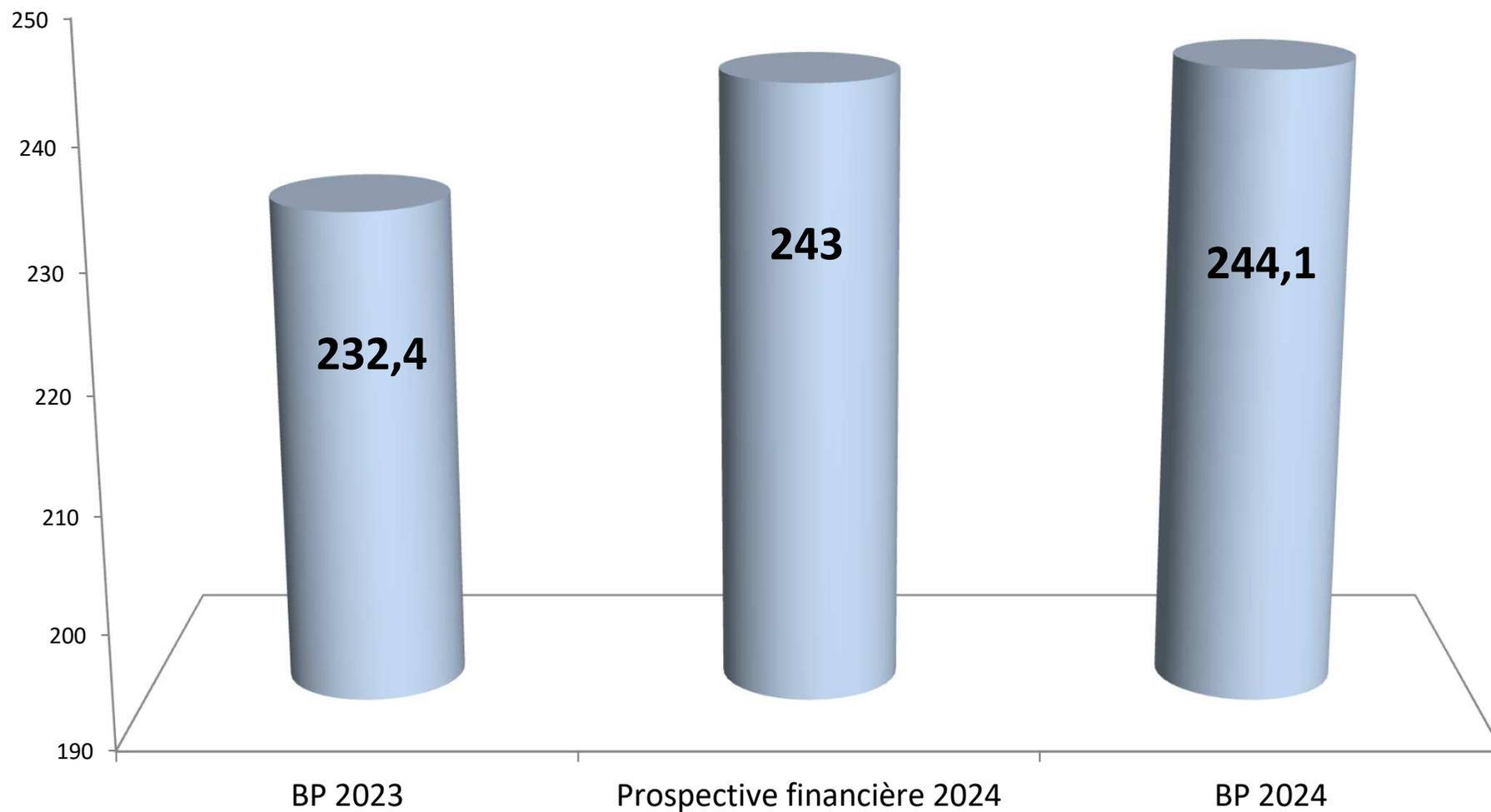
3EME PARTIE
LES ÉLÉMENTS
MARQUANTS

BUDGET PRINCIPAL

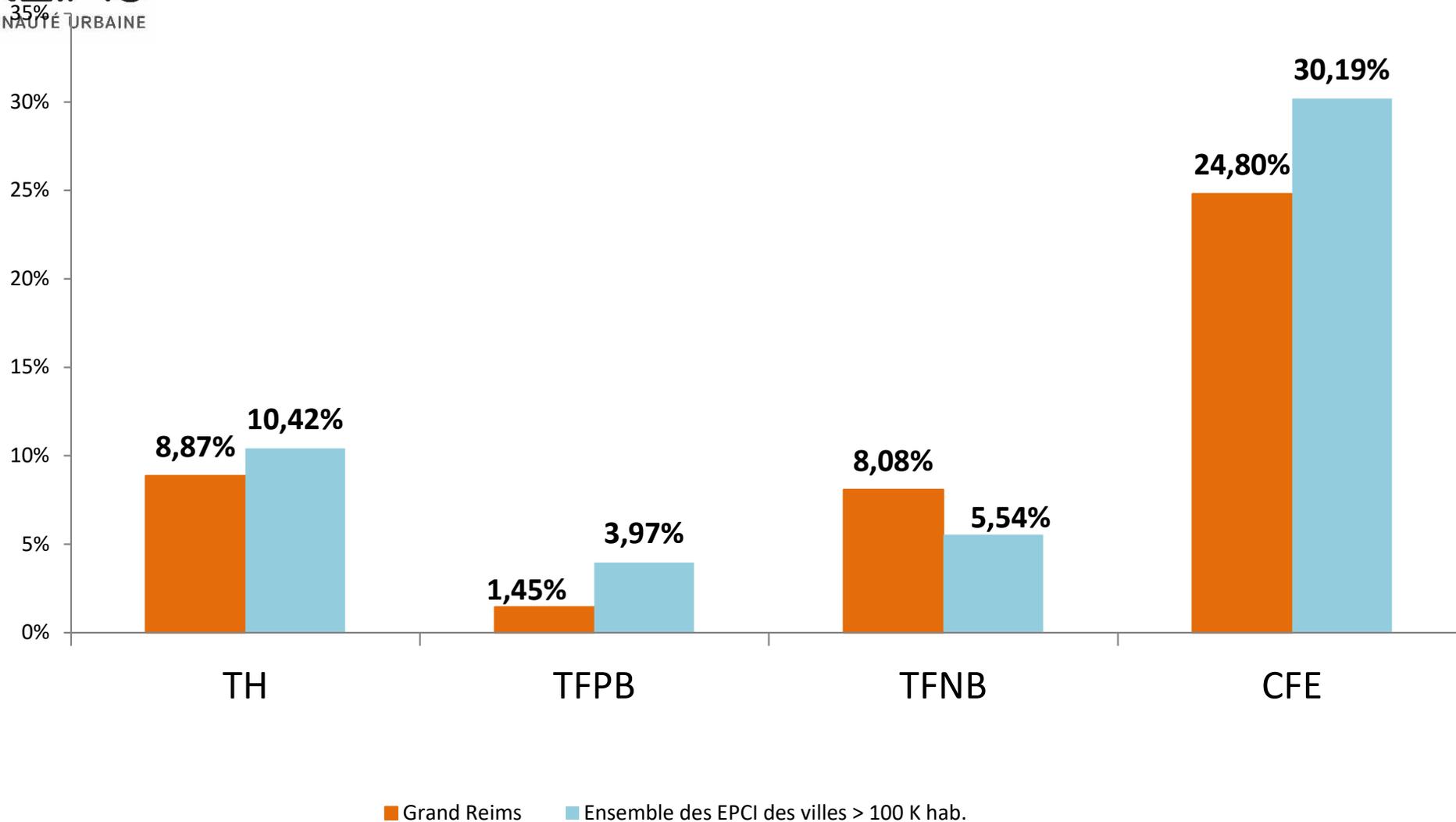
LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

—

Recettes de fonctionnement (M€)

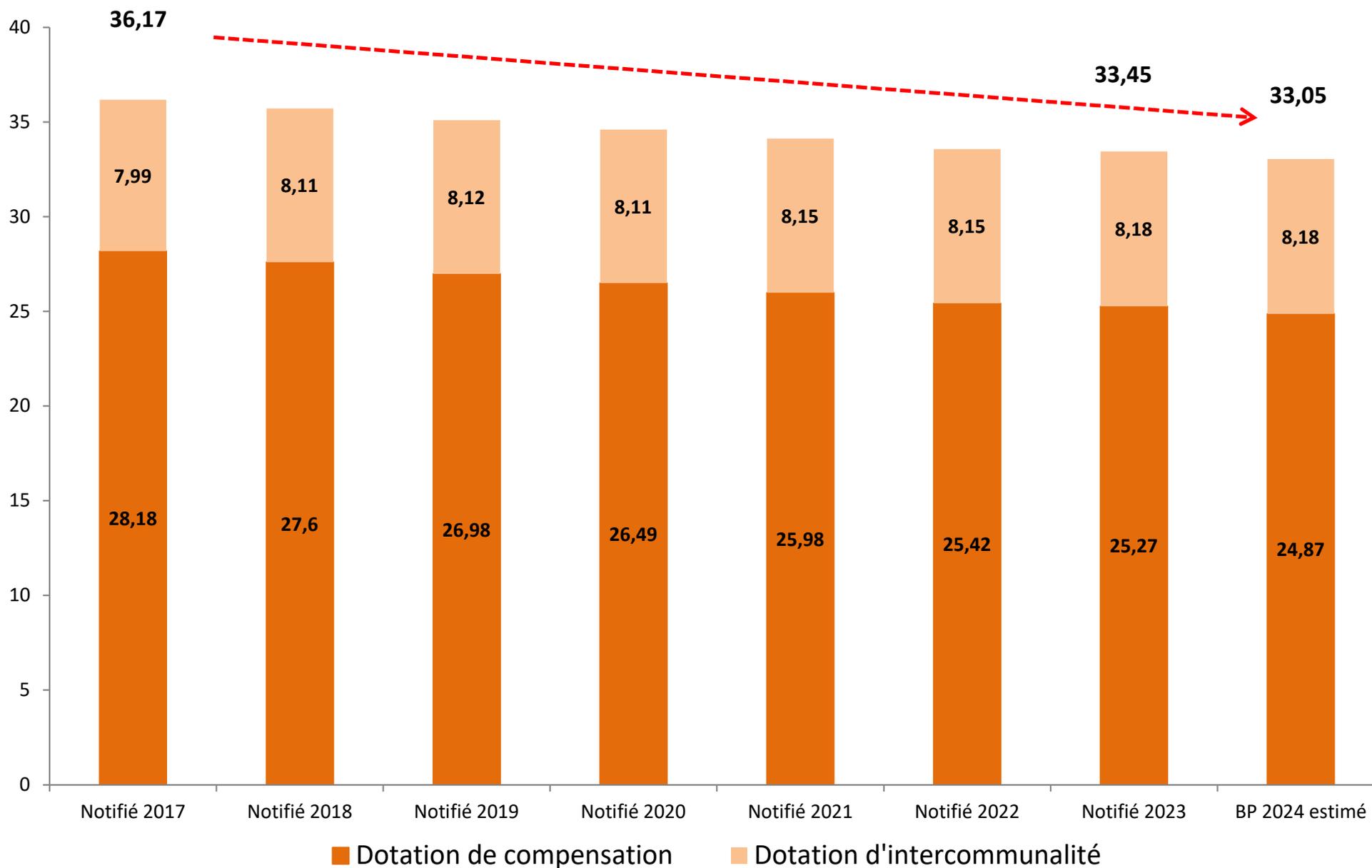


Une fiscalité attractive



La Communauté urbaine du Grand Reims affiche des taux de fiscalité nettement inférieurs à la moyenne nationale (à l'exception du foncier non bâti, qui représente moins de 1% du produit des impôts et taxes)

Des Dotations de l'Etat en baisse

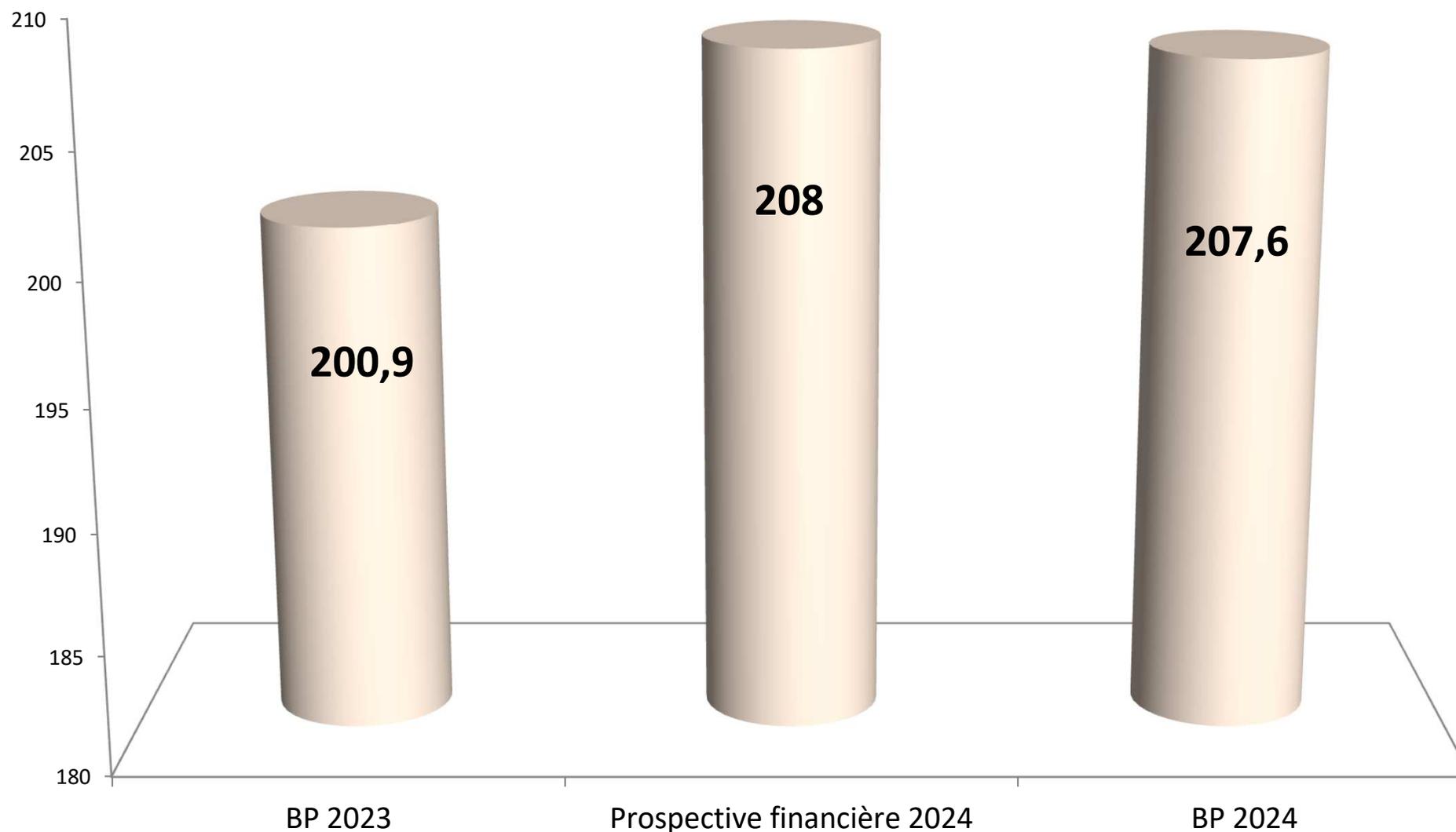


→ Une baisse de 3,12M€ des dotations annuelles

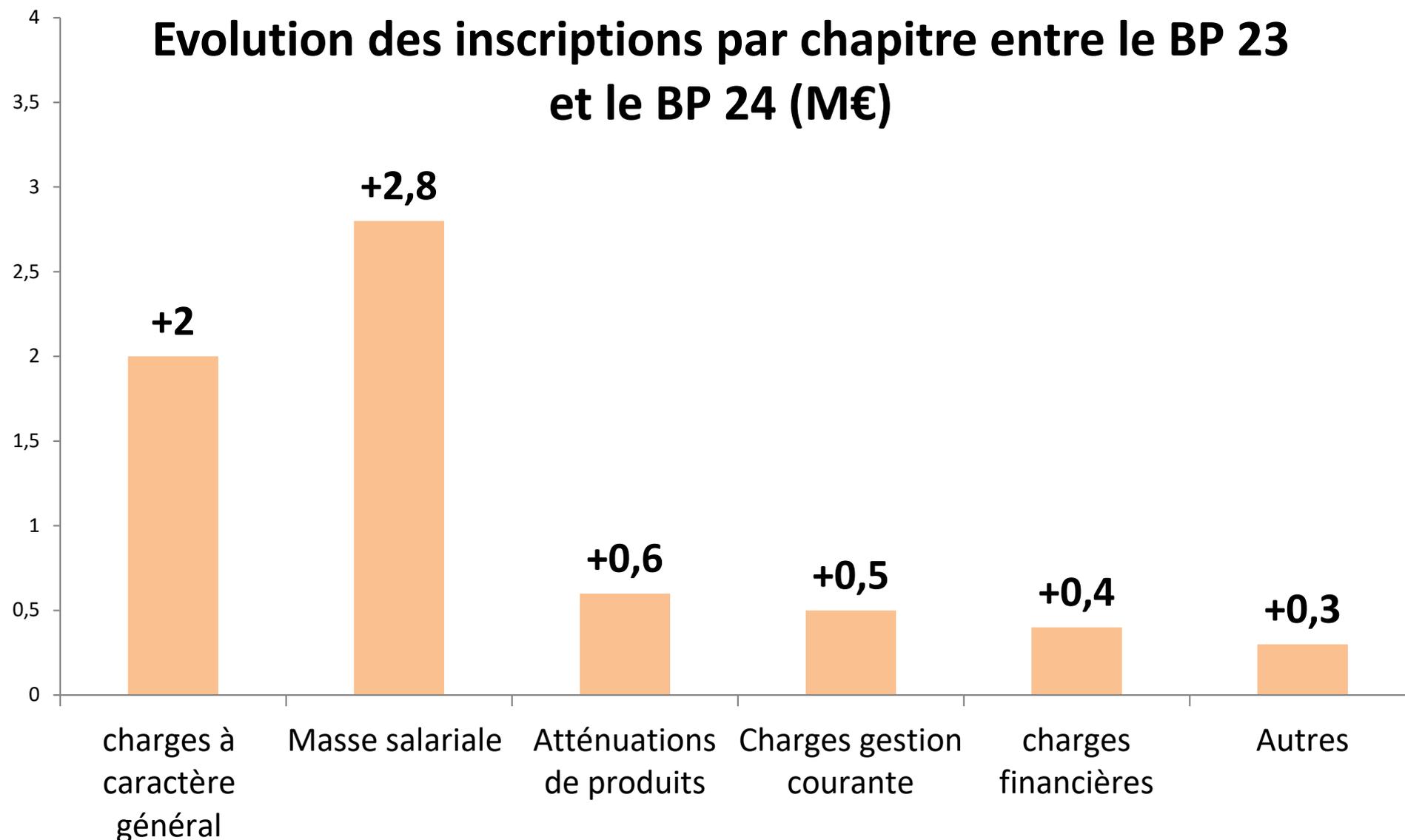
LES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

—

La maîtrise des Dépenses Réelles de Fonctionnement



La maîtrise des Dépenses Réelles de Fonctionnement



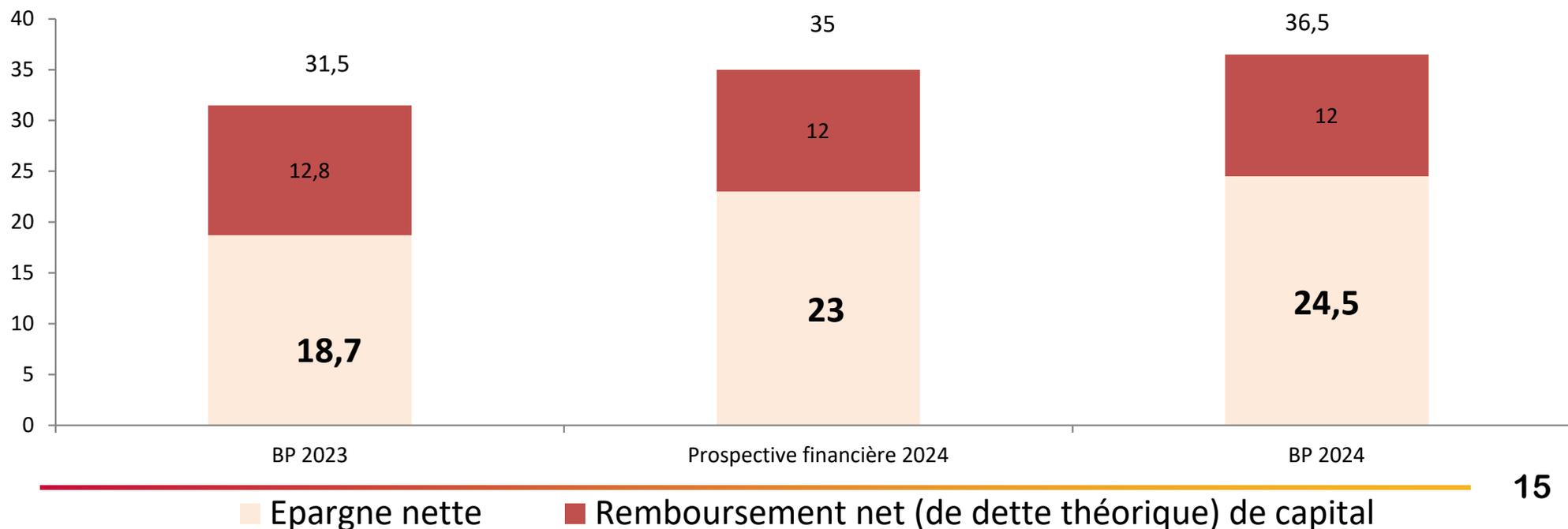
L'ÉPARGNE

—

Une épargne stabilisée

M€	BP 2023	BP 2024
Total des dépenses réelles de fonctionnement	200,9	207,6
Total des recettes réelles de fonctionnement	232,4	244,1
Epargne brute (recettes – dépenses)	31,5	36,5
Remboursement en capital	12,8	12
Epargne nette	18,7	24,5

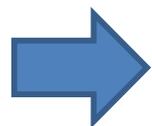
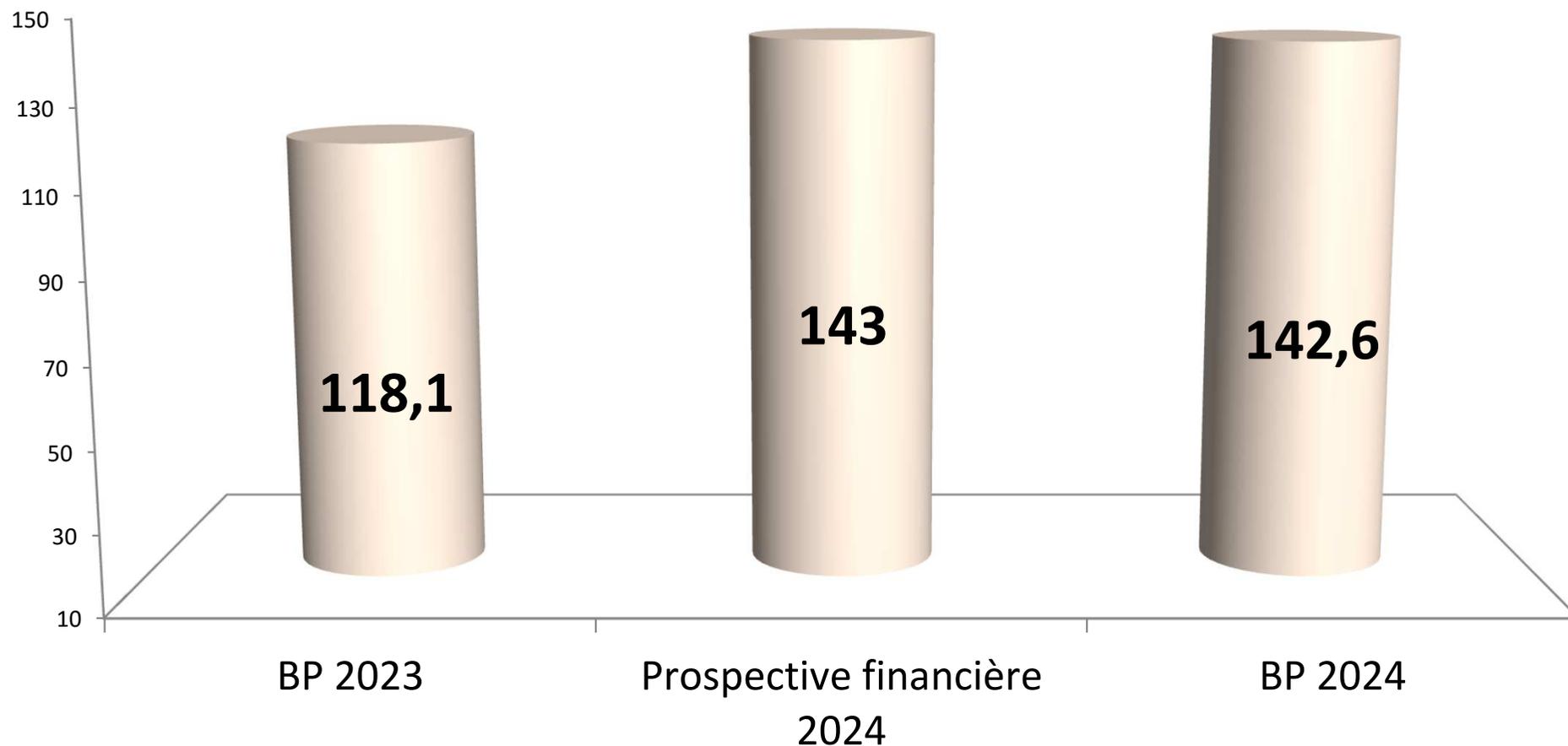
Epargne nette(M€)



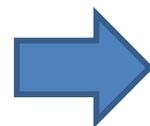
UN HAUT NIVEAU D'INVESTISSEMENT

—

Dépenses d'investissement - budget principal (M€)



Courant : 47,8 M€



Projet : 92,2 M€
+ 2,6M€ recapitalisations

47,8 M€ d'investissement courant – Budget principal

Investissements courants	Total des CP 2024 K€
Complexe aqualudique	2 050
Enseignement supérieur et développement économique	1 700
Patrimoine de la collectivité et espaces verts	2 400
Réserves finances	2 000
Eaux pluviales	4 100
Incendie et secours	700
Eclairage public (ex RM)	3 900
Equipement numériques, mobilier, véhicules	3 100
Voirie Ville de Reims	9 400
Voirie et ouvrages d'art (hors Reims), éclairage public (hors ex RM), ex-voiries intercommunales	14 600
Affaires scolaires et petite enfance	2 200
Autres	1 600
TOTAL CP 2024	47 800

92,2 M€ d'investissement de projet – Budget principal

Quelques exemples d'autorisations de programme	CP 2024 K€
Fonds de soutien à l'investissement communal	2 000
Val de Vesle - Extension de l'école et création cantine	900
Modernisation du parc d'éclairage public	4 000
PNRU	10 000
Ligne Haut Niveau de Service (LHNS)	2 080
Abords Eglise Saint André	1 370
Travaux sur les ouvrages d'art des territoires et ex-RM	1 100
Voie des sacres	8 700
Warmeriville - Création de 3 micro-crèches	900



Des crédits qui augmentent dans tous les budgets et tout le territoire

Budget	Total CP 2024	CP exclusivement réservés aux pôles
Principal	142,6	32,6
Eau potable	17,8	8,7
Assainissement	21,3	8,37
Ordures ménagères	20,8	2,6
Phare de Verzenay	0,2	0,2
Camping	0,05	0,05
Transports	35	-
Autres	0,5	-
Total	237,1	52,09

Au global une hausse des crédits de 69,8M€ par rapport à 2023

Sur les seuls pôles, des crédits passant de 44M€ en 2023 à
52,1M€ en 2024

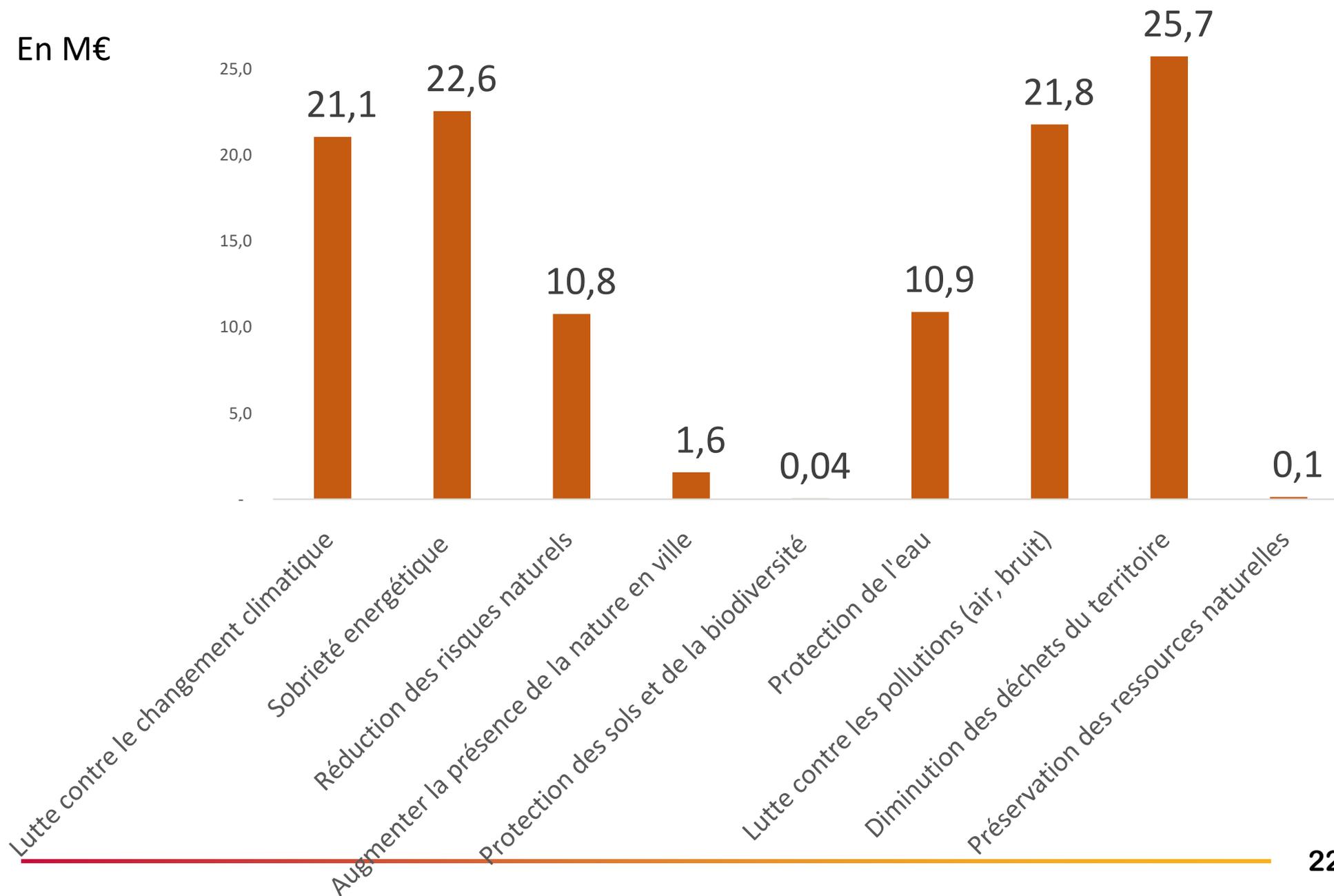


BP 2024 (M€)		dont part dédiée à la transition écologique	
		M€	%
Principal	140,0 (hors recapitalisation)	46,8	33%
Eau potable	17,7	15,1	85%
Assainissement	21,2	17,7	83%
Transports publics	30,0 (hors indemnité)	15,7	52%
Ordures ménagères	20,8	19,1	92%
Total général	229,7	114,5	50%



La PPI VERTE

En M€

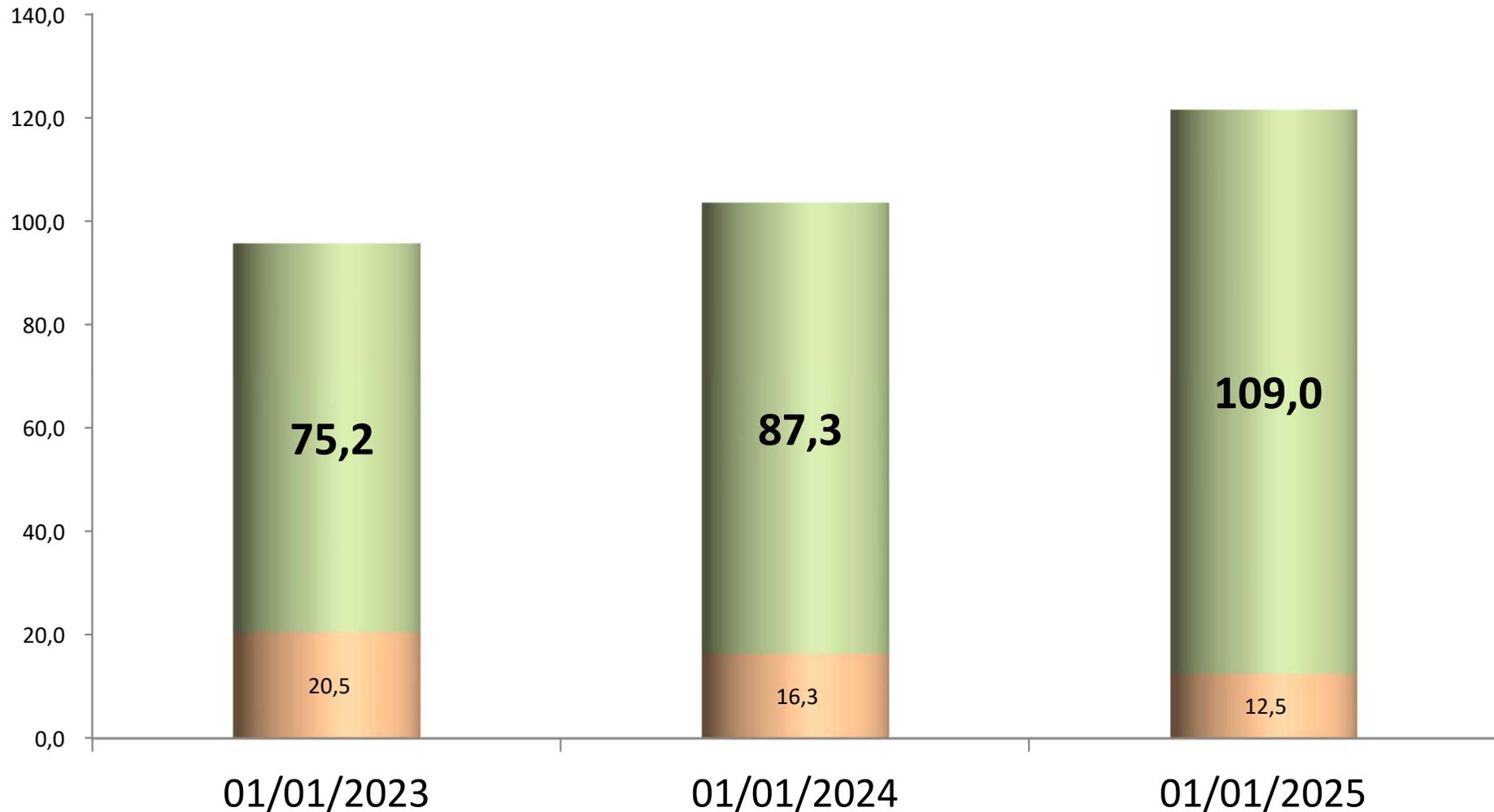


UN ENDETTEMENT QUI RESTE MODÉRÉ

—

Une forte hausse des investissements impactant nécessairement le recours à l'emprunt

Encours de la dette budget principal (M€)



- dette théorique remboursée aux communes
- encours net

Une forte hausse des investissements impactant nécessairement l'encours de la dette

BUDGETS (M€)	Encours estimé au 01/01/2023	Encours estimé au 01/01/2024	Encours estimé au 01/01/2025
Principal (dont théorique)	95,7	103,6	121,5
Eau	16,7	17,3	21,8
Assainissement	19,1	16,1	17,7
Transports	9,3	167,4 (dont 159,2)	180,2 (dont 153,2)
Ordures ménagères	0,4	0,3	10,2
ZA Pontfaverger	0,4	0,3	0,3
BUDGET GLOBAL	141,6	305	351,8
Hors reprise transport	141,6	145,8	198,6

4ÈME PARTIE

LES BUDGETS ANNEXES

—

Equilibre général en M€

Section de fonctionnement	BP 2023	BP 2024
Recettes réelles	45,8	48,1
Dépenses réelles	42,9	45,2
Epargne brute	2,9	2,8
Section d'investissement	BP 2023	BP 2024
Dépenses d'équipement	17,1	20,8

Equilibre général (M€)

Section de fonctionnement	BP 2023	BP 2024
Recettes réelles	65,4	90,4
Dépenses réelles	64,6	75,1
Epargne brute	0,8	15,3

Section d'investissement	BP 2023	BP 2024
Dépenses d'équipement	2,8	34,8
Dette	0	7,15

Equilibre général (M€)

Section de fonctionnement	BP 2023	BP 2024
Recettes réelles	23,6	24,6
Dépenses réelles	18	19,2
Epargne brute	5,5	5,5

Section d'investissement	BP 2023	BP 2024
Dépenses d'équipement	13,7	17,8

Equilibre général (M€)

Section de fonctionnement	BP 2023	BP 2024
Recettes réelles	27,4	26,5
Dépenses réelles	19,9	20,9
Epargne brute	7,4	5,6

Section d'investissement	BP 2023	BP 2024
Dépenses d'équipement	17,2	21,3

Equilibre général (M€)

Section de fonctionnement	BP 2023	BP 2024
Recettes réelles	0,53	0,74
Dépenses réelles	0,29	0,3
Epargne brute	0,25	0,44
Section d'investissement	BP 2023	BP 2024
Dépenses d'équipement	0,25	0,44

Equilibre général (M€)

Section de fonctionnement	BP 2023	BP 2024
Recettes réelles	4,6	5
Dépenses réelles	4,6	4,95
Epargne brute	0,05	0,05

Section d'investissement	BP 2023	BP 2024
Dépenses d'équipement	0,1	0,1

Equilibre général (M€)

Section de fonctionnement	BP 2023	BP 2024
Recettes réelles	0,49	0,57
Dépenses réelles	0,47	0,51
Epargne brute	0,02	0,05

Section d'investissement	BP 2023	BP 2024
Dépenses d'équipement	0,1	0,2

Equilibre général (M€)

Section de fonctionnement	BP 2023	BP 2024
Recettes réelles	0,13	0,16
Dépenses réelles	0,13	0,15
Epargne brute	0	0,08

Section d'investissement	BP 2023	BP 2024
Dépenses d'équipement	0,05	0,05

Equilibre général (M€)

Section de fonctionnement	BP 2023	BP 2024
Recettes réelles	0,45	0,37
Dépenses réelles	0,45	0,37
Epargne brute	0	0
Section d'investissement	BP 2023	BP 2024
néant		

Parc d'activité de la Husselle

- Au BP 2024, des dépenses de 3M€ pour des recettes de 0,82 M€,
- En conséquence, une constitution d'avances de 2,2 M€

Parc d'activité de la Malle

- Au BP 2024, des dépenses de 210K€ et des recettes attendues à hauteur de 810K€,
- En conséquence un remboursement d'avances de 600 K€

ZA Val des Bois

- Au BP 2024, un niveau de dépenses à 229K€, les recettes atteignant 560K€,
- En conséquence, un remboursement d'avances de 330K€

ZA de Pontfaverger Moronvillers

- Au BP 2024, des dépenses de 71K€ plus le remboursement d'un emprunt (46K€) et des recettes attendues à hauteur de 153K€,
- En conséquence, un remboursement d'avances de 36K€

ZA de Bezannes

- Au BP 2024, des recettes de 3,15M€ et des dépenses de 3,63 M€,
- En conséquence la constitution d'avances de 480 K€

Etat des stocks d'avances (31/12/2022) :

- Bezannes : néant
- Val des Bois : 2,14M€
- Pontfaverger Moronvillers : 0,5M€
- La Malle : 4,02M€
- La Husselle : 4,8M€